



LOGEMENT ET ÉQUIPEMENT

LOGEMENT ET AMÉNAGEMENT DE LA CASE

Le logement et, notamment, la densité des porcs dans les cases sont deux éléments de nature à jouer sur le comportement (compétition, agitation) et l'état de santé des animaux. Il est donc essentiel de concevoir des bâtiments en accord avec les préconisations et les normes en vigueur.

Réglementations et préconisations pour le logement des porcs

1 Respecter la surface minimale par animal

Poids des animaux (kg)	Surface minimale/ porc (m ²)
+ de 10 et jusqu'à 20 kg	0,20
+ de 20 et jusqu'à 30 kg	0,30
+ de 30 et jusqu'à 50 kg	0,40
+ de 50 et jusqu'à 85 kg	0,55
+ de 85 et jusqu'à 110 kg	0,65*
+ de 110 kg	1,00

Reproducteur	Surface minimale / porc (m ²)
Truie	2,25
Cochette	1,64
} Gestantes en groupe	
Groupe de moins de 6 truies : surface + 10 %	
Groupe de plus de 40 truies : surface - 10 %	
Verrat	6 (10 si monte naturelle)

*Afin d'anticiper une amélioration des performances en maternité (plus de sevrés), de prendre en compte la révision de la grille de paiement des carcasses et de disposer d'un espace permettant l'expression du plein potentiel des animaux, il est conseillé d'avoir une surface avoisinant les 0,75 - 0,80 m²/porc.

2 Maintenir un sol de qualité

Seules les dimensions des caillebotis béton sont réglementées. Pour le reste, il suffit de faire preuve de bon sens : un caillebotis détérioré doit être remplacé ou réparé, les surfaces ne doivent être ni trop rugueuses (abrasives), ni trop lisses (glissantes); les arêtes ne doivent pas être trop saillantes,...

Dimensions réglementées des caillebotis béton

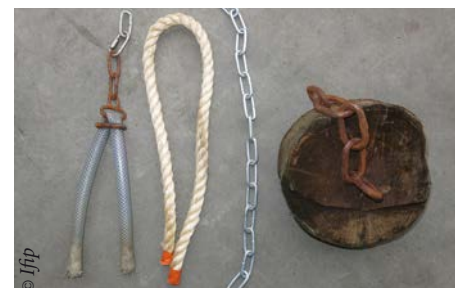
Animaux	Largeur maximale des orifices (mm)	Largeur minimale des pleins (mm)
Porcelets non sevrés	11	50
Porcelets sevrés (PS)	14	50
Porcs charcutiers	18	80
Cochettes et truies	20	80

➤ **Animaux de moins de 35 kg** : privilégier les sols plastiques, fils ou enrobés. Ces caillebotis, plus onéreux, assurent un meilleur confort thermique, réduisent les risques de blessures aux pattes et permettent une meilleure évacuation des déjections que les caillebotis bétons.

➤ **Animaux de plus de 35 kg** : au vu des surfaces à couvrir, le caillebotis béton est le meilleur rapport qualité / prix.

3 Favoriser le comportement d'investigation et de manipulation

Il faut mettre à disposition des animaux des matériaux manipulables (paille, chaîne, jeux,...) pour leur permettre d'exprimer leur comportement naturel.

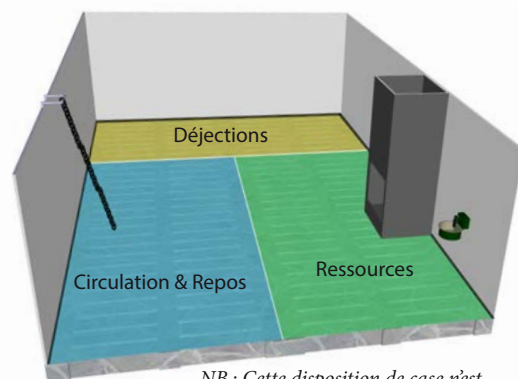


Dispositifs d'enrichissement

LOGEMENT ET EQUIPEMENT

4 Favoriser l'établissement de zones à l'intérieur de la case

- **Zone de repos** : propre, sèche et garantissant le confort thermique des animaux. Par exemple, en post-sevrage, une zone équipée de parois pleines et de radiants est appropriée. Les matériaux manipulables mis à la disposition des porcs sont à positionner de préférence dans cette zone.
- **Zone d'accès aux ressources** : cette zone comporte les nourrisseurs ou les auges et les abreuvoirs. De ce fait, elle est généralement humide.
- **Zone de déjection** : froide et humide. Elle se situe souvent en fond de case et contre les parois.



NB : Cette disposition de case n'est donnée qu'à titre indicatif

5 Assurer de bonnes conditions d'éclairage

- **Réglementation** : les porcs doivent être exposés 8 heures par jour à une lumière d'une intensité de 40 lux.
- **Changement de salle** : une luminosité correcte permet de réduire le stress et de favoriser l'adaptation de l'animal à son nouvel environnement.
- **Maîtrise des conditions lumineuses**, notamment en attente-saillie : il faut privilégier l'éclairage artificiel à la lumière naturelle.

6 Garantir de bonnes conditions d'accès à l'eau et à l'aliment

- Veiller à la propreté des abreuvoirs et des nourrisseurs.
- Réduire la concurrence pour l'accès à l'eau ou à l'aliment en limitant le nombre de porcs par abreuvoir et en accordant à chaque animal une longueur d'auge suffisante.

➤ Limiter la compétition alimentaire en gestante :

- **En petit groupe** : privilégier un logement en réfectoire – courette plutôt qu'une auge avec des bat-flancs. Dans le cas contraire, prendre des bat-flancs pleins et d'une longueur minimum de 55 cm.

- **En grand groupe DAC** : mettre au maximum, 45 truies pour un DAC 2 voies (entrée et sortie distincte) et 15 pour un DAC 1 voie (sortie de la truie en marche arrière).

- Garantir une utilisation optimale des abreuvoirs en respectant les débits recommandés et les conseils d'installation.

Longueur minimale accessible par individu
du dispositif d'alimentation selon le type d'animal

Type d'animal	Conditions d'accès à l'aliment (cm/place)	
	Nourrisseur	Auge
Post- sevrage	4 - 6	23
Engraissement	4 - 6	33
Maternité /Gestante	50 - 60	50 - 60

Recommandations pour l'installation et le réglage des abreuvoirs

Type d'animal	Type d'abreuvoir	Débit (L/min)	Hauteur (cm)*	Nombre d'animaux par abreuvoir
Porcelets sous la mère	Bol	0,5	8	-
	Sucette	0,5	20	-
Porcelets sevrés	Bol	0,5 - 1,0	12	Viser 12-15 ; max 18
	Sucette	0,5 - 0,8	30	10
Porcs à l'engrais	Bol	0,8 - 1,0	20	Viser 12-15 ; max 18
	Sucette	0,5 - 0,8	50	10
Reproducteurs et jeunes animaux en groupe	Bol	3,0	30	10
	Sucette	1,5	70	5
Reproducteurs et jeunes animaux en stalles individuelles	Bouton-poussoir	+ de 3,0	5-10	-

*bol : distance entre le rebord supérieur et le sol / sucette : distance entre l'extrémité de la sucette et le sol